

Entente intermunicipale pour la 257

Une première québécoise, estiment les signataires

par Pierre HÉBERT

Le comité de la route 257 regroupant les municipalités de La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon entend bien être en tête de liste lorsque viendra le dévoilement du programme d'aide du gouvernement du Québec en matière de voirie. Pour y arriver, on mettra à l'avant-plan ce que les intervenants considèrent une première au Québec, soit une entente intermunicipale avec la MRC du Haut-Saint-François en matière de gestion d'infrastructure routière municipale.



La porte-parole du comité de la route 257 et mairesse de La Patrie, Johanne Delage, est convaincue que le moment est propice pour parler de l'entente intermunicipale avec la MRC du Haut-Saint-François.

Le journal avait déjà fait mention de cette entente dans une de ses éditions précédentes. Selon la responsable du comité et mairesse de La Patrie, Johanne Delage, le gouvernement avait déjà annoncé qu'il injecterait des sommes additionnelles en matière de voirie locale. « Ce programme, précise-t-elle,

devait sortir à la fin mars ou mi-avril. Là, le confinement est venu tout chambouler. Nous, on veut dire qu'on a une entente et un modèle unique au Québec. Une entente avec la MRC en matière de voirie concernant une délégation de pouvoir pour la réfection et l'entretien de la route 257. » La sortie

médiatique du comité n'est pas un hasard. « On sait que la relance est partie, la construction, et au niveau de la voirie, ça se fait toujours au printemps ou à l'été. On s'est dit : yes, on y va », d'exprimer avec sa fougue habituelle, Mme Delage.

Entente

L'entente avec la MRC est de 40 ans. Le pacte prévoit une répartition égale des coûts de réfection entre les cinq municipalités, indépendamment du kilométrage sur chaque territoire municipal. La délégation de pouvoir à la MRC s'applique pour la réfection et par la suite, l'entretien des 40 kilomètres de la route 257.

Mme Delage est confiante que le comité de la 257 arrivera à se démarquer lorsque viendra le moment d'obtenir l'aide gouvernementale. « Le modèle qu'on propose, c'est unique au Québec, c'est là-dessus qu'il faut taper. En plus, on répond à la volonté caquiste qui conseille fortement, surtout en région, de se regrouper, de ne pas travailler seul. On est un très bel exemple de regroupement de municipalités dévitalisées. »

Préfet

Pour le préfet, Robert Roy, le fait que cinq municipalités



La route 257 figurait parmi les pires routes au Québec selon un palmarès préparé en 2018 par CAA-Québec.

conviennent de se regrouper et de confier à la MRC la gestion de la route est une grande marque de confiance. « Dans le passé, on était reconnu souvent comme une MRC qui n'avait pas de cohésion. Cette collaboration est un grand pas en avant. On travaille tous pour un projet commun, pour le développement de la région. Ça, pour moi, c'est beaucoup. Fini les guerres de clocher. »

Fier de cette entente, M. Roy laisse entendre que ça

pourrait ouvrir la porte à d'autres interventions du genre notamment au secteur de l'environnement.

Au Québec, de nombreuses petites municipalités rurales sont responsables de plusieurs kilomètres de routes en dehors de leur périmètre urbain et doivent composer avec des conditions diverses qui affectent ces routes. Elles servent au transport local et régional entre les municipalités et les grands centres et s'avèrent des vecteurs impor-

tants pour leur population ainsi que la vie socioéconomique de la région.

Peu d'avancées ont été effectuées jusqu'à présent concernant la préparation de la route 257. Le comité est en attente des critères du programme et de l'aide disponible avant de parler de montant. Mais chaque municipalité s'est engagée à s'impliquer financièrement pour la réalisation du dossier qui traîne depuis plusieurs décennies.

Les gouvernements soutiennent les producteurs agricoles

95 M\$ investis dans l'agroalimentaire

par Fay POIRIER

Dans l'intention d'améliorer l'accès à la main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé des investissements totalisant 95 M\$.

De ce montant, le gouvernement canadien accorde 50 M\$ pour aider les producteurs agricoles, les pêcheurs et tous les employeurs du secteur de la transformation des aliments à accueillir en sécurité les travailleurs étrangers. C'est Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et députée de Compton-Stanstead, qui a fait l'annonce du finan-

cement. Cette somme sera distribuée à raison de 1 500 \$ pour chaque travailleur étranger, employeurs et toutes personnes qui travaillent avec eux, afin que les exigences de confinement obligatoire de 14 jours pour les voyageurs soient respectées. Consciente du défi que ça représente, la ministre affirme travailler pour rendre accessible l'alimentation locale.

En Estrie, environ 200 travailleurs provenant du Mexique et du Guatemala sont engagés annuellement. Dans le Haut-Saint-François, c'est principalement les producteurs de sapins et maraî-



Marcel Blais, propriétaire d'une ferme laitière, engage deux travailleurs étrangers.

chers qui font appel à la main-d'œuvre étrangère, mais aussi quelques fermes

laitières. C'est le cas de Marcel Blais, propriétaire d'une ferme et président des Producteurs de lait de l'Estrie qui engage deux employés provenant de l'Amérique du Sud. Avec l'annonce des fermetures des frontières au Guatemala, M. Blais a eu des retards pour l'arrivée d'un des travailleurs. En plus d'arriver plus tard que prévu, les voyageurs doivent se confiner deux semaines. « On a préféré lui donner une maison, un

logement à part, alors c'est certain qu'il n'y aura pas de contamination », explique-t-il. Pendant son confinement, le Guatémaltèque touche un salaire pour 30 heures par semaine, alors l'aide financière du gouvernement sera appréciable. « Pour ma part, ça va être satisfaisant, ça devrait être correct », exprime M. Blais, ajoutant que pour d'autres producteurs ça peut être juste, surtout s'ils doivent trouver d'autres logements pour les employés. Ses travailleurs, ayant un contrat pour huit mois, seront au Québec jusqu'en décembre. M. Blais a des craintes pour le retour, « c'est toute la problématique du futur qu'on est dans l'inconnu. »

André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ainsi que Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ont annoncé un investissement de 45 M\$ afin d'offrir un in-

citatif pour le recrutement de travailleurs agricoles québécois, de rendre disponible une aide financière à la formation des nouveaux employés et de soutenir les Centres d'emploi agricole (CEA). « Ce partenariat entre le gouvernement du Québec et l'UPA arrive à point. La pandémie de la COVID-19 soulève des enjeux importants d'accès à la main-d'œuvre pour le secteur agricole, qui vit déjà une pénurie de travailleurs. Grâce aux CEA dans chaque région, il nous sera possible d'assurer les services aux travailleurs québécois intéressés ainsi qu'aux entreprises qui en expriment le besoin », a déclaré Marcel Groleau, président général de l'UPA.

Les personnes intéressées à travailler sur une ferme sont invitées à communiquer avec le CEA de leur région en visitant le www.emploiagricole.com. Afin de bien préparer leur arrivée sur les fermes, les travailleurs auront accès à une formation en ligne gratuite.

Transport Forestier Mario Loiselle Inc.

■ Billots 8,10,12 et 16 pieds

675, route 214

WESTBURY

Rés. : 819 832-4413

Cell. : 819 820-5268

courriel : madeleinemario@live.com

